



© DRT 44 / C. BONNAMY

Votre balade

Pour le plaisir des yeux et des papilles...

À deux pas de la Sèvre, vignes et coteaux boisés se succèdent et vous entraînent au cœur du Vignoble Nantais. Vert ardent et reflets dorés, la palette de couleurs qui vous est réservée va vous charmer. De nombreux moulins rythment cette balade, offrant des panoramas surprenants sur les toits de tuiles et les coteaux de vignes. Profitez d'un instant pour pousser la porte des caves viticoles sur votre chemin. Passionnés, les vigneronns vous initient à la dégustation de leurs crus.

Pour aller plus loin !

La Loire-Atlantique vous réserve bien d'autres surprises !

Découvrez les autres circuits de la thématique VIGNOBLE et les plus beaux itinéraires du département à la *Vitrine OH LA L.A.*®, 6 allée Brancas à Nantes, et dans les offices de tourisme.

www.ohlaloireatlantique.com

0 810 044 001



Et aussi...

Retrouvez l'ensemble des circuits de randonnée du Pays du Vignoble Nantais sur www.vignoble-nantais.eu et dans les offices de tourisme.

Office de tourisme***

Place du Minage – BP 89124
44191 CLISSON Cedex
Tél. : 02 40 54 02 95
www.valleedeclisson.fr
ot@clisson.com



RANDONNÉES

• à pied

12 km

MONNIÈRES



Circuits VIGNOBLE

Les Moulins



La Vitrine OH LA L.A.®

6 allée Brancas - 44000 NANTES

www.ohlaloireatlantique.com



le Département soutient les Randonnées pour tous

Prix : 0,50 €

Retrouvez d'autres itinéraires de randonnée pédestre à proximité dans les topo-guides de la FFRandonnée. En vente en librairie, magasin de sport et sur www.ffrandonnee.fr

© PROJET ATLANTIQUE - Exécution graphique : © Asbury - Éditeur : Loire-Atlantique Tourisme - Édition Mars 2012 - Directeur de publication : Jean-Philippe Javès - Photo de couverture : Jean-Philippe Javès - Ne pas jeter sur la voie publique. Les itinéraires connus sous le nom de « GR », « GRP », « GRP+ » et « GRP+ », balisés respectivement de marques blanc-rouge, jaune-rouge et jaune sont des créations de la FFRandonnée. Ils sont protégés au titre du code de la propriété intellectuelle. © FFRandonnées. Autorisation 2011 - 2012.



Suivez le guide !

Sur la portion commune au GRP®, suivez le balisage jaune-rouge.

- 1 Longez l'église à gauche et tournez à droite après le virage. Bifurquez dans les vignes pour rejoindre un sous-bois, puis à sa sortie, rejoignez le stade pour poursuivre vers la Grotte de Lourdes.
- 2 Prenez à gauche à la route, puis tournez à gauche pour rejoindre le moulin de la Bidière. Après la D 76, prenez à gauche et passez le moulin de la Justice. Traversez les vignes à droite, puis le sous-bois à gauche.
- 3 Prenez en face, tenez votre gauche pour vous diriger vers le moulin. Traversez la D 7 et tournez à droite pour rejoindre la forêt.
- 4 Sur la route, tournez à droite, traversez la D 59, puis prenez à gauche pour longer l'étang. Prenez à gauche et rejoignez le moulin de la Minière. Continuez tout droit et prenez à droite à la deuxième route vers Les Loges.
- 5 Prenez le chemin en bord de Sèvre, passez sous le pont, retraversez les vignes et ralliez le départ.

Au fil du parcours

a Étang des Tuileries : renommé pour les pêcheurs, il offre un cadre idéal pour le repos et la détente. Aire de jeux pour enfants, jeux de boules, barbecue et bar l'été. Tél. : 02 40 54 60 64

b Belvédère du moulin de la Minière : moulin à vent du XVIII^{ème} siècle surplombant les vignes, il offre un superbe point de vue sur les clochers jusqu'au Mont des Alouettes en Vendée.

c Village du Pont : typique des bords de Sèvre avec son four ancien et ses maisons en pierres à étages. La Sèvre y devient navigable jusqu'à Vertou.



BALISAGE

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

FRandonnée
Comité départemental Loire-Atlantique

LÉGENDE

- Circuit sur route
- Circuit sur chemin
- Variante
- Plan & cours d'eau
- Forêt & bois
- Zone urbaine
- Vignes
- Départ
- Parking
- Toilettes
- Aire de pique-nique
- Point de vue
- Site touristique / patrimoine

→ Pratiques autorisées



→ Période de praticabilité

- Accessible toute l'année
- Zones inondables en période de crues (voir variantes proposées)